



Objet : Départs en formation CAPASH et Droit Individuel à la Formation

Madame la Rectrice,

A réception de la convocation pour la CAPD du 26 mars 2013, nous nous sommes étonnés de ne pas voir figurer à l'ordre du jour les candidatures pour les départs en formation CAPA-SH à la rentrée 2013.

Nous avons donc mis ce point dans les questions diverses envoyées au DASEN avant la réunion. En séance, celui-ci nous a répondu qu'il était bien conscient de la nécessité d'envoyer des personnels en formation dans les différentes options mais qu'à ce jour le budget départemental au niveau du BOP 140 ne permettait pas de financer ces départs en formation. M le Directeur Académique a fait état de discussion en cours entre ses services et les vôtres sur cette difficulté financière pour envoyer des candidats alors que les besoins sont clairement identifiés et absolument nécessaires.

En conséquence, nous sollicitons de votre bienveillance une dotation supplémentaire pour permettre ces départs en formation et souhaitons que ce point soit abordé lors du groupe de travail du comité Technique Académique spécial BOP du 11 avril.

Nous avons également eu la surprise lors de cette même CAPD d'entendre que, compte tenu du budget départemental, M le Directeur Académique ne pouvait satisfaire ni financer aucune demande de Droit Individuel à la Formation.

En conséquence, alors que onze collègues avaient formulés une demande, toutes ont été rejetées d'emblée. Nos organisations syndicales ne sauraient accepter qu'un droit, le DIF, se contente d'être virtuellement énoncé dans une circulaire et ne soit pas effectif faute de moyen.

C'est pourquoi, nous sollicitons de votre bienveillance une dotation supplémentaire pour permettre le respect de ce droit.

Vous remerciant par avance de votre réponse quant à nos inquiétudes, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à notre attachement au service public d'éducation.

Pour les élus du personnel,

SNUipp-FSU, SE-UNSA, SNUDI-FO

C Lecorney, L Bouteiller, N Bourceret